

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS



Le Département aux côtés des Réunionnais

État des lieux de l'agriculture réunionnaise

- ◆ Une agriculture qui se caractérise par :
 - ◆ une histoire multiséculaire et fortement identitaire,
 - ◆ une composition pourvoyeuse d'emplois : principalement d'**exploitations familiales « à taille humaine » : 7 500 exploitations, soit 15 000 emplois agricoles et 4 000 emplois dans l'industrie agro-alimentaire ;**
- ◆ **Un enjeu de transmission des exploitations (70 % des agriculteurs sont âgés entre 40 et 59 ans),** et d'installation de nombreux jeunes agriculteurs formés comme facteur de lutte face à un chômage « endémique » ;
- ◆ **Un espace agricole de 45 000 ha,** aux sols volcaniques fertiles, mais fortement contraint par un relief accidenté, des **conditions agro-climatiques très contrastées** (côte au vent/côte sous le vent, hauts/bas) ;
- ◆ **Un foncier devenu rare et fortement spéculatif (12 000 € l'hectare) ;**
- ◆ Des terroirs exceptionnels, offrant des **productions agricoles locales de très haute qualité** - des filières végétales et animales structurées autour de la culture « pilier » de la canne à sucre (24 000 ha soit 53 % de la surface agricole), et organisées pour certaines en interprofession (fruits et légumes, bovins, volailles) ;

- ◆ Une profession agricole mobilisée en faveur du déploiement d'un **nouveau modèle agricole pour la Réunion (démarche « AGRIPéi » pilotée par le Département).**

Le Département mobilisé pour relever le défi d'une agriculture locale innovante, source de revenus pour les exploitants, porteuse d'emploi, de valeur ajoutée pour le territoire, et respectueuse d'un environnement exceptionnel.



Principaux axes de la politique agricole départementale

Malgré un développement dominé par les services, l'agriculture demeure un pilier de l'activité économique réunionnaise. Elle est aussi un vecteur structurant de notre histoire et de notre cadre de vie. L'action de la collectivité en matière d'agriculture doit permettre l'expression d'une agriculture moderne et performante, tout en préservant le modèle réunionnais basé sur des exploitations familiales, créatrices d'emploi.

Arrêter le modèle de développement économique agricole de demain

Une réflexion prospective de grande envergure est menée en partenariat avec la profession agricole (étude AGRIPéi) afin d'arrêter les contours du modèle agricole de demain, et préparer la prochaine programmation européenne.

D'autres réflexions sont menées en parallèle sur des filières émergentes à forte valeur ajoutée, et des actions d'intérêt particulier pour l'agriculture réunionnaise notamment :

- ◆ Structuration de la filière des PAPAM ;
- ◆ Augmentation des produits locaux dans la restauration collective ;
- ◆ Plan « bio ».

Mobiliser et aménager le foncier agricole

Face à la pression démographique et aux besoins d'urbanisation qui en découlent, l'un des principaux enjeux pour l'agriculture réunionnaise est de protéger ses espaces agricoles. Le Département contribue à cet objectif en poursuivant sa politique de remise en valeur des terres en friches ou sous-exploitées (accélération des procédures actuelles).

Il s'agit par ailleurs d'inciter, grâce à des aides financières, les propriétaires de terrains agricoles en friches à vendre ou à louer leurs terrains à des agriculteurs en phase d'installation, et de sortir des logiques spéculatives.

Enfin, l'aménagement des parcelles agricoles (amélioration foncière, accès, etc.), permettant de rendre productives l'ensemble des surfaces agricoles, bénéficie d'un accompagnement financier important au travers notamment du FEADER.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS

- ◆ 500 ha de terres agricoles en friche remises en culture chaque année grâce à la procédure « terres incultes » pilotée par le Département
- ◆ 36 projets d'installation et 50 projets d'agrandissement, représentant 180 ha, rendus possibles grâce aux primes départementales en faveur de la mobilisation du foncier en friche (3 000 €/ha pour une vente et 1 500 €/ha pour une location de terrain en friche)
- ◆ 110 ha de terres agricoles aménagées et 3,9 km de voiries rurales réalisées, grâce à la mobilisation des financements européens (FEADER) et départementaux

Satisfaire les besoins en eau

En tant que chef de file dans le domaine de la gestion de l'eau, le Département poursuit son action structurante en matière d'aménagement hydraulique, notamment afin d'étendre l'irrigation du foncier agricole.

Il s'agit principalement :

- ◆ de développer les périmètres irrigués du Sud,
- ◆ d'interconnecter les périmètres irrigués de l'Ouest et du Sud
- ◆ et de créer un nouveau périmètre irrigué dans le Nord-Est de l'île (projet MEREN) (+ 2 250 hectares).

Un plan spécifique de développement de l'eau dans les Hauts est également mis en œuvre, avec notamment le soutien financier des programmes de retenues collinaires, et de manière plus large au travers du Programme Départemental Opérationnel pour l'accès à l'eau dans les Hauts (PRODEO).

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS

- ◆ Mise en œuvre d'un programme d'extension des périmètres irrigués du Sud sur 1 500 ha (40 M€), dont 250 ha déjà mis en service sur la commune de Saint-Louis (secteurs de Bellevue et Maison Rouge)
- ◆ Interconnexion des périmètres de l'Ouest et du Sud de l'île : 7 M€
- ◆ Projet de chaine de refoulement d'eau pour l'alimentation des Hauts de l'Ouest : 12 M€



Soutenir la croissance de la production agricole et augmenter le taux de couverture des produits agricoles locaux

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS ET MOBILISER LES AIDES AGRICOLES AFIN D'AUGMENTER LA PRODUCTION LOCALE

Le Département accompagne la modernisation des exploitations et des pratiques agricoles, en assurant le financement des besoins d'investissements exprimés par les agriculteurs, mais également en soutenant les programmes d'actions mis en œuvre par les

structures (ex : encadrement technique, transfert de connaissance, etc.), ainsi que la structuration des filières locales.

Au travers de la nouvelle cellule créée au sein des services de la collectivité, l'accompagnement des agriculteurs permet l'analyse des besoins exprimés et l'orientation vers les dispositifs adaptés à leurs projets.

N° Vert 0 800 000 490

Le pilotage d'un programme de diversification et de croissance des filières fruits et légumes, et animales mobilisant l'ensemble des acteurs est mis en œuvre afin de reprendre des parts de marché sur l'importation.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS

- ◆ Plus de 500 projets financés par le FEADER (serres, mécanisation, irrigation, diversification, bâtiments d'élevage) avec une participation du Département à hauteur de plus 4 M€
- ◆ Financement des structures agricoles à hauteur de 4 M€ par an
- ◆ Mise en œuvre de dispositifs d'aide d'urgence permettant aux agriculteurs de relancer leurs productions en cas de sinistre (475 000 € alloués aux producteurs de letchis en 2017, près de 3,5 M€ d'aide accordées à la suite des épisodes cycloniques de 2018, enveloppe exceptionnelle de 2,5 M€ pour la filière canne)
- ◆ Financement de la lutte contre les ravageurs des cultures (98 000 euros par an pour le Varroa, 157 000 euros pour la mouche des fruits, etc.)
- ◆ Nouveau dispositif en faveur des agriculteurs indépendants produisant 11 fruits et légumes prioritaires : 1,3 M€ pour 2017/2018



PROMOUVOIR LES PRODUITS PÉÏ ET LES CIRCUITS COURTS

Le Département met en oeuvre une politique de valorisation et de promotion des produits locaux. La collectivité intervient directement, en organisant régulièrement des marchés péï, permettant la rencontre entre les Réunionnais et les agriculteurs. Elle soutient également les opérations de promotion des terroirs, organisées notamment par les communes avec un nouveau dispositif en faveur des fêtes de terroir : 6 000 €/an par commune.

La collectivité porte également l'ambition d'accompagner le développement des circuits courts. **Selon le principe « on produit local / on transforme local / on consomme local »**, il s'agit de réduire les importations, d'augmenter la production locale, de transformer localement afin notamment d'alimenter la restauration collective.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS

- ◆ 19 marchés organisés et 23 fêtes de terroirs soutenues en 2017 et 2018
- ◆ 21 AMAPéï créées et accompagnées entre 2016 et 2018 (financement à hauteur de 647 000 €)
- ◆ Signature des conventions « Volay péï » avec l'ARIBEV, l'ARIV et 4 cuisines engageant 22 collègues ; augmentation de la consommation de « Volay péï » de 11 tonnes entre 2016 et 2017 (39 tonnes à 50 tonnes)

Agir pour une meilleur reconnaissance de nos produits

DÉVELOPPER LES FILIÈRES ÉMERGENTES ET IDENTITAIRES

Le Département s'implique également en faveur de la reconnaissance des produits agricoles locaux (Appellations d'Origine et Indications Géographiques Protégées (AOP et IGP)) et la mise en place de « label » permettant au « comsom' acteur » de pouvoir mieux choisir entre les produits péï et importés.

Cette démarche favorise également l'amélioration qualitative et une meilleure différenciation des productions locales.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS

- ◆ Prise en charge des frais de certification en Agriculture Biologique (plus de 100 agriculteurs bénéficiaires)
- ◆ Soutien à la mise en oeuvre de l'IGP Vanille de l'île de La Réunion (financement départemental à hauteur de 120 000 euros sur 2 ans)
- ◆ Financement du programme d'actions de l'Institut de la Qualité et de l'Agro-Ecologie (IQUAE) à hauteur de 25 950 € pour 2019

FAVORISER L'EXPORTATION DES PRODUCTIONS LOCALES

L'amélioration qualitative et quantitative des productions agricoles réunionnaises s'accompagne également d'actions destinées à développer de nouveaux marchés, notamment à l'export. Le Département favorise à ce titre un renforcement de la promotion et de la visibilité des produits péi en direction du marché hexagonal et européen.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS

- ◆ Pilotage et financement de la participation de La Réunion au Salon International de l'Agriculture (SIA) : 20 exposants en 2018 et 23 exposants en 2019 dont 5 nouveaux
- ◆ Soutien à la commercialisation des produits de La Réunion en GMS en métropole avec la signature d'une charte avec Leclerc lors du SIA 2019
- ◆ Soutien à la plantation d'ananas Victoria



Le Département aux côtés des agriculteurs

